

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 27 juin 2016 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, DUFREGNE, GUEULLET, CHERION, VOLAT, RONCERET, JUAN mesdames DORIAT, EDELIN, DUPOUX, BELMILIANI, FAVIER, PARIS.

**Excusée** : Madame AGUINET (pouvoir M JULIEN), Monsieur DENIS (pouvoir M DUFREGNE)

**Secrétaire de séance** : Madame BELMILIANI

## **1) Voies communales**

Suite aux travaux de la commission chemin, les élus décident de valider le transfert de 27 881 m de chemins ruraux en voies communales. Sur un total de 77 153 m de chemins, il y'aura dorénavant 41 498 m de voies communales et 35 655 m de chemins ruraux.

## **2) Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais (CCBB)**

Le Conseil Municipal donne son accord au Schéma de départementale de coopération intercommunale sur la fusion des communautés de communes en Bocage Bourbonnais et Bocage Sud à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La future communauté de communes comptera 25 communes et 14 030 habitants.

Les élus valident le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la communauté de communes, des locaux de la crèche « La Courte Echelle » de Saint-Menoux à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

La CCBB a décidé de créer sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Communautaire de Bourbon l'Archambault un gîte d'entreprises permettant l'hébergement temporaire d'entreprises débutant leur activité (jusqu'à 5 ans) sur le territoire. La commune donne son accord à une modification statutaire afin de permettre la réalisation de cette opération financée en partie par le Contrat de Territoire Allier (Conseil Départemental).

## **3) Personnel**

Les élus décident de la création d'un nouvel emploi d'avenir au sein des services techniques à partir du mois de juillet de cette année jusqu'en 2019

Le Conseil Municipal valide un nouveau tableau des effectifs qui entérine le départ de Mélanie SERREAU Directrice de la crèche de Saint-Menoux pour la communauté de communes. La direction de la structure sera assurée par Mélody CROIZET durant les mois de juillet et Août avant le transfert de l'ensemble des effectifs à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> septembre.

Toujours dans le tableau des effectifs un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>em</sup> classe est supprimé mais remplacé par un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.  
L'emploi saisonnier pour le centre de loisirs est créé pour la période du 18 au 31 juillet.

#### **4) Maison du football**

Le marché public se déroule du 22 juin au 18 juillet, il comprend les lots VRD, maçonnerie, électricité et modulaire.

#### **5) Bâtiment périscolaire**

Des réunions se sont déroulées les 9 et 23 juin concernant les plans de l'avant-projet avec les élus, la maîtrise d'œuvre, des membres du personnel. Le positionnement du bâtiment n'est pas encore déterminé même si une préférence se dégage pour le bas du terrain. Concernant la cantine, la nouvelle salle pourra accueillir 80 enfants dans d'excellentes conditions, les 2 services seront maintenus. L'accueil de loisirs verra sa surface doublée (100 m<sup>2</sup>), 2 espaces seront disponibles. La plupart des salles sont mutualisées.

#### **6) Bâtiments communaux**

Une réunion de travail s'est déroulée le 26 mai sur le devenir de certains bâtiments (presbytère, cantine actuelle..) ainsi que pour étudier certains besoins (pôle santé). Les élus ont acté le déménagement de l'actuel atelier communal dans un local appartenant à la commune qui se libère sur la route de Moulins (FCZ actuellement).

#### **7) Contrat d'aménagement de Bourg**

Un avenant de 950 € HT est pris avec le maître d'œuvre Olivier Truttmann concernant la réalisation de piquetage des réseaux. Le montant du marché passe de 19 942.80 € HT à 20 892.80 € HT soit une hausse de 4.76 %. Un avenant est pris avec le département sur la forme à propos du changement de nom du syndicat de voirie d'Ygrande.

L'entreprise Centre Voirie intervient depuis le 20 juin sur la place de la Croix. Le syndicat d'Ygrande travaille depuis fin mai sur la rue des Granges. Ces travaux devraient s'achever d'ici la fin juillet.

#### **8) Cimetière et jardin du souvenir**

Un règlement pour le cimetière et un règlement pour le jardin du souvenir ont été validés par le Conseil municipal. Ils entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet.

#### **9) Subvention**

Une subvention exceptionnelle de 450 € est votée en faveur de l'amicale Laïque afin de participer au financement des enfants de l'école qui ont représenté l'académie d'Auvergne à Brissac dans l'Hérault.

## **10) Chantier international de jeunes**

Le chantier se déroulera du 3 au 10 juillet, les jeunes seront logés au centre d'animation culturelle. Le chantier réalisé en partenariat avec les élèves de l'IME le Reray consistera en la démolition de ruines et la construction d'un muret autour du presbytère.

## **11) Divers**

La commission enfance-jeunesse se réunira afin d'élaborer un règlement pour la pause méridienne à l'école.

Le Centre Social de Souvigny prend un nouveau nom et devient « L'ESCALE »

Fin de la séance 23h